

Compte-rendu réunion CMJ du 12/04/2022

Présents : Conseillers CMJ : Noélie BLANCHARD, Perrine CHATAING, Lilian DOS ANJOS AFONSO, Gabin GRANGE, Manon GURCEL, Elise HILLERITEAU, Augustin NEEL, Apolline ORIOL ;
Elus adultes : Jacques LAFFONT, Magali BLEIN, Sylvie DEMIZIEUX, Olivier DUFOUR, Christelle ROUSSET.

Absent excusé : David ORIOL

Invités : Benoît CHABANNE, M. et Mme PLANTEROSE

1- Préparation du projet « Marelles dans la Cour ».

La réunion de ce jour a débuté dans la cour de l'école publique en présence des jeunes conseillers issus de l'école publique, de la Directrice de l'école publique et de Patrick CROZIER des services techniques, afin de déterminer tous ensemble les emplacements des futures marelles.

Il a été décidé d'en placer :

- deux dans la cour côté primaire, le long des grilles, qui seront réalisées pendant les vacances de Pâques par les services techniques.
- une sous le préau qui serait dessinée à la craie, de façon occasionnelle, par les élèves eux-mêmes.

2- Journée citoyenne du 2 avril

Les projets « Ramassage des déchets » et « Règles de bonne conduite à vélo », initialement prévus le samedi 2 avril dernier, n'ont pas pu être concrétisés du fait des chutes de neige.

Il convient de fixer une nouvelle date. Après discussions, la date retenue est **le samedi 10 septembre**, le jour de la fête du village.

Nous reprendrons contact avec Bernard PHILIPPON, pour voir s'il est possible de reprogrammer à cette date l'animation « Sécurité dans les bus » qui viendra compléter le circuit pédagogique pour les vélos. Nous réinviterons aussi la gendarmerie.

A voir si l'animation « Découverte des sentiers » organisée par la commune en partenariat avec l'office du tourisme de Montrond-les-bains pourra être aussi reportée ce jour-là.

Concernant l'organisation des deux projets, elle reste identique à ce qui avait été décidé, à savoir :

Ramassage des déchets :

- Les jeunes conseillers devront emmener leur affiche (format A4 ou A3) sur le thème de la protection de l'environnement. Les jeunes conseillers souhaitent que l'ensemble des enfants des écoles puissent participer à cette création d'affiches ; pour l'instant, pas de candidats. Ces affiches pourront être plastifiées en mairie. Elles seront disposées le jour-même autour du point de collecte, parking du stade.
- Le « Ramassage des déchets » se fera sur la journée complète. Deux créneaux horaires seront proposés pour la distribution des sacs poubelle et gants, à savoir : de 9h à 9h30 et de 14h à 14h30, sur le parking du stade.
- Par contre, il y aura deux points de collecte – parking du stade et place de la maison des associations – afin de faciliter le transport des sacs pour les participants du centre du village.
- Un seul type de sac poubelle sera distribué ; le tri sera fait le soir par les conseillers municipaux encadrant le CMJ.

Règles de bonne conduite à vélo :

- Cette animation sera proposée uniquement le matin, de 9h à 12h.
- Un kit pédagogique de sécurité routière nous est prêté par la communauté de communes de Forez Est. Ce kit, composé de panneaux, feux tricolores, cônes, etc, servira à créer un circuit pédagogique sur le parking du stade, qui servira de base pour les règles de bonne conduite à vélo.
- Les participants (enfants accompagnés de leurs parents) devront venir avec leur engin non motorisé.
- Les documents pédagogiques sur les règles de sécurité routière commandés à la Préfecture, n'ont pas été reçus ; toutefois le carnet de jeu et le flyer sur les équipements du vélo ont été imprimés par la mairie. Ces documents seront mis à la disposition des participants à proximité du circuit pédagogique.
- L'accent sera mis sur certaines règles de bonne conduite à vélo en particulier qui seront illustrées sur des affiches : « la nuit, porter des gilets phosphorescents » (Gabin et Perrine), « ne pas slalomer sur les routes » (Perrine), « utiliser la piste cyclable lorsqu'il y en a une » (Augustin), « sonnette obligatoire » (Noélie et Gabin), « faire attention aux piétons » (Noélie), « vérifier que le vélo est en bon état » (Augustin). Les 3 autres règles suivantes sont quant à elles, réunies sur une même affiche déjà existante : « mettre son casque », « pour les moins de 8 ans, rouler sur le trottoir », « rester à droite sur la route ».
- Pour accéder au circuit :
 - 1°- il ne faudra pas dépasser une certaine jauge (qui sera déterminée sur place en fonction de la taille du circuit) pour ne pas trop « engorger » le circuit
 - 2°- le temps passé sur le circuit sera fixé en fonction du nombre de participants présents
 - 3°- il faudra que les participants aient pris connaissance des règles de bonne conduite affichées ; les jeunes conseillers présents pourront prendre en charge l'accompagnement des groupes pour la lecture et l'explication de ces règles.
- Enfin, un jeune conseiller disposera d'un sifflet pour faire respecter les règles sur le circuit. Ce sifflet sera fourni par Sylvie DEMIZIEUX.

Cette journée sera clôturée par un « pot » de remerciement avec les participants et les organisateurs (membres du CMJ inclus) à 17h, parking du stade.

La présence de l'ensemble des jeunes conseillers est donc attendue le 2 avril le matin, **impérativement de 9h à 12h, l'après-midi de 14h à 14h30, puis à 17h.**

Il y aura de nouveau de la publicité à partir de différents supports pour communiquer sur le report de cette journée. Les jeunes conseillers sont invités à en parler dans leurs écoles respectives.

3- Projet « Sécurisation des passages piétons ».

La peinture des passages piétons a été refaite, ce qui les rend beaucoup plus visibles.

Un devis a été demandé pour la réalisation de panneaux (représentant un écolier : Belgus) à disposer autour des passages piétons à proximité des écoles.

Pour deux panneaux, le montant est de 472 €.

Nous décidons d'en commander 2 pour commencer, pour la somme de 472 € pour l'école publique (route départementale). Nous verrons ensuite si nous en mettons à côté de l'école privée, car dans l'immédiat, des travaux ayant pour objectif le ralentissement de la vitesse, sont prévus route de la montagne.



4- Projet « Parkings à vélos ».

Etant tous d'accord pour acheter des râteliers simples, voici les emplacements que nous choisissons :

- 1 derrière le distributeur à pain sur la place des combattants
- 1 sur la place des tilleuls
- 1 à côté de l'école privée

5- Projet « Gestes qui sauvent ».

Les pompiers ont été recontactés et nous proposaient une date trop proche, ne nous laissant pas le temps de convoquer le CMJ pour en parler, et de communiquer suffisamment à l'avance.

Ils doivent nous rappeler pour nous proposer d'autres dates.

6- Projet avec la maison de retraite.

L'Association de Chamboeuf qui nous propose un spectacle intergénérationnel serait disponible le mercredi 25 mai prochain.

Cependant, nous ne parvenons pas, malgré plusieurs tentatives, à contacter la maison de retraite. Il semblerait que cette dernière n'a plus d'animatrice pour l'instant.

Une autre idée est toutefois possible : partager ce spectacle, non plus avec la maison de retraite, mais avec les membres de l'association « Soleil d'automne » et l'ouvrir à d'autres personnes âgées et à tous les enfants : le CMJ est d'accord. Nous attendons la réponse de l'Association.

La date retenue serait le mercredi 25 mai après-midi (l'horaire sera communiqué prochainement).

Le spectacle dure environ 50 minutes. Le lieu serait la salle de la Verchère.

7- Projet « Jardins partagés »

Aujourd'hui, M. CHABANNE et M. et Mme PLANTEROSE sont invités à participer à la réunion pour discuter autour de ce projet.

Ils peuvent nous apporter leur aide sur ce sujet : M. CHABANNE, maraîcher, s'occupant des jardins partagés déjà existants à Bellegarde dans le cadre du club nature, et M. et Mme PLANTEROSE faisant partie d'une association ayant pour objectif l'échange de graines.

La première des choses est de préciser davantage le projet : si le projet initial était de créer une dizaine de jardins partagés dans la commune, nous décidons qu'il vaut peut-être mieux commencer par continuer de faire vivre celui, existant, derrière la salle des fêtes.

La date initialement choisie du 14 mai pour se donner rendez-vous sur place avec les parents des jeunes conseillers, n'étant pas possible du fait de l'absence de 4 jeunes conseillers sur 8 ce jour-là, nous proposons que chacun puisse commencer à aller voir ce jardin partagé, travailler la terre et planter des graines.

Nous en reparlerons lors du prochain CMJ pour faire le point.

A noter qu'une réserve d'eau y sera installée très prochainement.

Prochaine réunion : mardi 21 juin de 17h30 à 19h.